



CLUB OLYMPIQUE DE LA HAUTE MOSELOTTE

Avec le concours de l'association "Les Courtes Gueules"



VAGNEY-88120
FRANCE - VOSGES



**25^{ème} Marche Populaire
Internationale
Des Chamois**



DIMANCHE
24 Aout 2025



Parcours de 5-10 et 20km

Membre de la FFSP n°F1122

VISA FFSP N° 2025-88-04-J

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Partenaires de la FFSP



INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Salle polyvalente, Place de la Libération
88120 VAGNEY
- Horaires :** Départ échelonnés de 7h à 13h pour les 20km, de 7h à 14h pour les 5 et 10km. Arrivée limitée à 18 heures pour tous les parcours.
- Parcours :** **5-10 et 20km**, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** **Avant le 18 Aout 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels**
Inscriptions : COHM, D. VERNIER
7, rue du jumelage
88120 VAGNEY
Téléphone : 07.86.87.98.38
Email coh@laposte.net
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boisson et petite collation gratuite à chaque contrôle. Petite restauration payante possible aux points de contrôles 2 et 3, possibilité de repas à l'arrivée dans la limite des stocks.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. **Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.** Le code de la route relatif aux piétons doit être respecté sur les voies du domaine public.
- Secourisme :** **Premiers secours :** Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

